

**ANNONCES :**

La ligne ou son espace :  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames : 50 cent. la ligne  
Minimum pour une annonce : 1 fr.  
Supplément de 5 cent. la ligne  
pour les annonces ne paraissant  
qu'une fois.  
Les annonces et réclames sont  
reçues exclusivement par la So-  
ciété Publicitas S. A. Sion,  
Lausanne, Montreux, Genève,  
Fribourg, etc. et au Bureau  
d'Avis du Journal, St-Maurice.

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

Un an 1 mois 3 mois  
Sans Bulletin 6.50 3.75 2.20  
Avec Bulletin 9.70 5.35 3.-  
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal LI c 274

### Nouveaux faits connus Vendredi à Midi

Lire aux « Evénements » le ré-  
sultat de ce que l'Allemagne accepte et  
de ce qu'elle refuse dans ses contre-  
propositions.

La défaite bolcheviste en Esthonie  
prend la tournure d'une déroute.

### Dégriserie

Les Allemands ont encore besoin  
d'être dégrisés, paraît-il, par quelques  
leçons du genre de celle qui a provo-  
qué l'armistice, pour ne pas redevenir  
dangereux et malfaisants.

Ils se croient toujours quelque chose  
de supérieur dans le monde.

Ils s'imaginent, avec « l'atrophie du  
moi » qui les caractérise qu'ils n'ont  
qu'à manifester des désirs, quels qu'ils  
fussent, et que les Alliés vainqueurs  
obéiront.

Clemenceau et ses trois collègues du  
Conseil des Quatre les ramèneront,  
dans le courant de cette prochaine se-  
maine, à une plus juste appréciation de  
la situation.

Ah ! la ridicule aventure que celle du  
gouvernement allemand, de la presse  
allemande, des délégués allemands à  
Versailles, faisant monter au diapason  
la colère de leur pays contre le traité  
de paix pour, ensuite, revenir en arrière  
et conseiller l'adoption et la signature !

Ce serait à mourir de rire, s'il était  
encore permis de rire après tant de  
sang versé.

La Gazette de Francfort affirmait, il  
y a quelques jours, que la nation ger-  
manique avait décidé la résistance, mê-  
me au sacrifice de la vie.

Bannières en tête, chantant l'hymne  
aux quatorze strophes de Wilson en fa-  
veur de la Paix, les soldats de Luden-  
dorf s'apprétaient à impressionner le  
monde par une émouvante manifesta-  
tion.

On réfiléchit, et tout à coup on s'a-  
perçoit que les armées alliées se trou-  
vaient dans le Palatinat, que la flotte,  
l'artillerie lourde, les sous-marins, les  
forts avaient été livrés le 11 novembre  
dernier.

Un frisson parcourut alors les rangs  
des champions de la résistance à ou-  
trance, comme le frémissement qui se-  
coue les blés sous la caresse du vent  
d'orage.

Brusquement, on cesse de beugler,  
de crier à l'étranglement, à l'étouffe-  
ment, au vol et à la rapine, et, d'un  
commun accord, l'orchestre et les cho-  
ristes pangermanistes décident de jouer  
de la flûte.

Et, depuis quarante-huit heures, on  
peut lire, dans les journaux de Berlin  
les plus en vedette, cette information  
que les Alliés ayant consenti à d'import-  
tantes modifications, la signature du  
traité de paix ne tardera pas à devenir  
un fait accompli.

C'est un admirable revirement et une  
préparation plus admirable encore de  
préparer l'opinion à l'inévitable.

Au haut de son socle, surplombant la  
situation de tous ses clous d'or, d'argent  
et de fer, la statue de Hindenburg doit  
se tordre en spirale, secouée par un  
rire homérique, tandis qu'un peu plus  
loin, sur une autre place, le lion de Bis-  
marck, préposé jadis à la garde du ré-  
gime impérial, lèvera la patte sur les

nouveaux maîtres du jour, en rugissant  
dans un accès de violente colère.

Il faut que tout se paie, il faut que,  
toutes les souffrances, tous les deuils  
irréparables, tous les dégâts matériels,  
tous les actes de vandalisme et de bar-  
barie se soulagent dans l'exécution in-  
tégrale du traité de paix.

Rien, nous voulons le croire, ne dé-  
tournera les Alliés de la résolution prise,  
arrêtée, et que le monde civilisé  
attend. La perspective d'un traitement  
de faveur pour les Allemands serait une  
monstruosité impardonnable, attendu  
que, loin de montrer un commencement  
de repentir, ils ont le toupet, dans leurs  
contre-propositions, d'ergoter encore sur  
les responsabilités de la guerre et les  
réparations légitimes.

Brockdorff menace, dit-on, de quitter  
Versailles avec ses malles et ses pa-  
quets. C'est son droit de regagner le  
Rhin pour y vivre en simple citoyen,  
comme Cincinnatus, et y cultiver son  
jardin comme Candide. Ce qui ne l'est  
pas, c'est de jouer au comédien et de  
retarder l'heure définitive de la paix qui  
tient les nations, haletantes, en suspens,  
quand, d'avance et par force, on se sait  
très justement acculé à la signature.

Ch. Saint-Maurice.

### ECHOS DE PARTOUT

#### Chambard-Ballade

Quel temps perdu quand j'allais à l'école !  
Sur mon savoir s'étend un voile épais...  
Que de morceaux à présent on découle,  
Géographie, hélas ! que tu groupais !  
J'étudiais : combien je me trompais !  
Des grands pays à la moindre peuplade,  
Quel changement, grâce au traité de paix !  
C'est le moment : rimons Chambard-Ballade.

L'arithmétique a ses heures de crise.  
Le chiffre a fait plus d'un bond étonnant :  
C'est chaque jour que l'on a la surprise  
D'un prix nouveau toujours plus éminent !  
Vieil écolier au cheveu grisonnant,  
Quelle hauteur chaque chiffre escalade !  
Chiffres passés, qu'êtes-vous maintenant ?  
C'est le moment : rimons Chambard-Ballade.

Désapprenons le coup des Thermopyles...  
L'histoire aussi parle d'un autre ton !  
Sur votre banc, apprenez donc, pupilles,  
Que, sans orgueil, Verdun vaut Marathon !  
France, quel Grec eût vaincu le Teuton ?  
Et son histoire, au regard de l'Hellade,  
A d'autres noms à mettre à son fronton !  
C'est le moment : rimons Chambard-Ballade.

#### ENVOI

Flammarton, du ciel tentons l'assaut  
Comme autrefois fit le sieur Encéclade.  
Eteins Vénus : c'est Jeanne qu'il nous faut !  
Foch sera Mars, le « Lion », Clemenceau :  
Tigre déjà ! Le monde est au bercail...  
C'est le moment : rimons Chambard-Ballade.  
Xavier MAUNIER.

Les criquets menacent l'Algérie. — L'in-  
vasion des sauterelles s'annonce, cette an-  
née, particulièrement menaçante. Le gou-  
vernement général, vivement ému du dan-  
ger que les acridiens vont faire courir aux  
récoltes, a déjà, à diverses reprises, insisté  
sur la nécessité d'entreprendre d'urgence  
une lutte efficace.

La loi nouvelle portant institution de  
syndicats obligatoires pour la défense con-  
tre les sauterelles, nécessitera, avant que  
d'être à même de recevoir une application  
pratique, toute une réglementation adminis-  
trative, arrêtés, circulaires, notices expli-  
catives, etc., qui retardera sensiblement le  
fonctionnement des syndicats obligatoires.

En effet, les criquets, dits « marocains »,  
provenant de pontes dans les régions des  
Hauts-Plateaux et du Sud-Oranais, sont  
éclos depuis le mois de mars dernier. Dans  
quelques jours ils auront des ailes, et, de-  
venus sauterelles, échapperont aux procé-  
dés de destruction employés jusqu'à ce jour.

Les criquets « pèlerins », de provenance  
saharienne, éclosent à leur tour fin mai et  
commencent juin. Dans les premiers jours

de juillet, au plus tard, ils pourront prendre  
leur vol.

Aussi, l'initiative privée s'est-elle déjà  
préoccupée d'organiser des syndicats lo-  
caux dans tous les centres situés en lisière  
des Hauts-Plateaux.

Mais pour que les moyens d'action soient  
opérants, le gouvernement général vient  
d'encourager ces syndicats à se grouper et  
à mettre leurs ressources en commun de  
façon à entreprendre une lutte intercommu-  
nale.

Les colons espèrent conjurer ainsi un vé-  
ritable désastre dont on se rend compte en  
songeant qu'une nappe de criquets dévore,  
en moins de deux heures, un hectare de cé-  
réales.

La carte du général Dufour. — La carte  
originale du canton de Genève dressée sous  
la direction du général Dufour, en 1837-1838,  
est demeurée jusqu'à nos jours inédite. Des-  
sinée avec un soin et une minutie admirables,  
ce véritable chef-d'œuvre donne la topo-  
graphie de notre territoire, à l'échelle de  
1/12.500 et avec des courbes de niveau équi-  
distantes de quatre mètres. C'est dire non  
seulement la valeur scientifique, mais aussi  
l'intérêt pratique de ce document unique.

Une commission formée par la Société de  
physique et la Société de géographie a con-  
çu le pieux dessein de restituer à l'œuvre  
publiée du général Dufour ce magnifique tra-  
vail. Elle prépare actuellement l'édition de  
la carte.

Malheureusement, une des feuilles, et non  
des moindres, celle de Genève, Carouge,  
Plainpalais, Eaux-vives, Chêne, Coligny et  
environs, manque au portefeuille des plans-  
minutes conservé aux archives de l'Etat.  
Prêtée à quelque bureau technique au cours  
du XIXe siècle, la feuille 11 n'a jamais réin-  
tégré son domicile légal. Une telle pièce ne  
se perd pas ; glissée dans quelque rouleau  
de dessins, quelque part, dans une adminis-  
tration publique, au dépôt d'un géomètre ou  
le dossier d'un collectionneur, elle attend  
l'heure des justes réparations.

Menaces de pogromes en Russie. — Un  
correspondant du « Daily Express » qui a été  
en Russie et est rentré à Londres ces jours-  
ci informe qu'il aura prochainement en  
Russie un grand mouvement contre les Juifs,  
et que si un pogrome commence à Moscou  
et à Kiev, personne ne peut dire comment il  
finira. Tous ceux qui ont des raisons de se  
plaindre du régime communiste, tous ceux  
qui désirent la paix, la tranquillité et l'ordre  
sont contre les Juifs auxquels ils font remon-  
ter la responsabilité de l'insupportable si-  
tuation actuelle. Les Juifs sont considérés  
comme responsables du terrorisme non né-  
cessaire auquel les bolchévistes se sont liv-  
rés, ainsi que de certains excès (celui de  
socialiser les femmes, par exemple) et des  
actes de rapacité pour s'emparer des riches-  
ses de la nation.

Des personnes plus équitables affirment  
que les Juifs se vengent aujourd'hui des  
souffrances subies par leur race dans le  
passé, mais le peuple russe n'est pas res-  
ponsable des mauvais traitements organisés  
par l'ancien régime. Il ne veut pas être la  
victime de sombres rancunes et concentre  
sa plus grande haine contre les Juifs bolché-  
vistes.

Déjà dans plusieurs villes, des manifestes  
ont été affichés avec les mots : « Mort aux  
Juifs », et plusieurs pogromes sont en voie  
de préparation.

Les bolchévistes ont compris le danger et  
depuis quelque temps ils tâchent d'éliminer  
les Juifs des charges de l'Etat et des com-  
missariats du peuple en les remplaçant par  
des individus d'indiscutable race russe, dès  
que ces places deviennent vacantes.

Malgré cela, le correspondant du « Daily  
Express » avertit que le danger d'un mas-  
sacre de Juifs est réel et immédiat.

Simple réflexion. — Aimez les hommes ;  
tuez les erreurs.

Curiosité. — Le lieu de promenade de pré-  
dilection du célèbre humoriste américain  
Mark Twain était... un petit cimetière qu'une  
simple haie entourait de verdure.

Un beau jour, Mark Twain avisa un groupe  
de messieurs qui discutaient, en contournant  
à grandes enjambées le champ de repos.

— Que faites-vous là ? leur demanda-t-il.

— Cette haie, répondit l'un d'eux, n'est pas  
une clôture suffisante. Nous venons prendre  
des mesures pour élever un mur autour de  
ce cimetière.

— Un mur ? A quoi bon ? Ceux qui sont

dedans n'ont pas envie d'en sortir et ceux  
qui sont dehors ne demandent pas à y entrer.

Pensée. — Il n'est personne sans amour ;  
la question est de savoir ce que l'on aime.

### Une Héroïne

#### Louise de Bettignies

Un correspondant du *Petit Parisien* à  
Bruxelles a eu l'occasion de rassembler  
des documents et des témoignages de  
prisonniers qui lui ont permis de re-  
constituer l'héroïque histoire de Louise  
Bettignies, cette jeune fille de Lille dont  
la conduite fut admirable et qui mourut  
dans les prisons de Siegbourg.

Née à Lille, elle avait un frère aux  
armées. En 1915 n'en recevant pas de  
nouvelles, elle décida d'aller s'en infor-  
mer en France libre, en passant par la  
Belgique, la Hollande et l'Angleterre.  
Elle y réussit au prix de mille difficul-  
tés.

Elle retrouva son frère en France et  
donna à ses camarades, officiers com-  
me lui, des détails si intéressants sur  
les mouvements des troupes alleman-  
des et leurs positions qu'on l'encoura-  
gea à retourner à Lille, à mieux regarder  
et à revenir. Elle fit ainsi plusieurs  
voyages, rapportant chaque fois des  
détails militaires de plus en plus pré-  
cieux.

On lui proposa alors de faire en pro-  
fessionnelle ce qu'elle avait fait jusque-  
là par simple dévouement. Elle hésita :  
il lui paraissait étrange qu'une jeune  
fille destinée aux méditations silencieu-  
ses du Carmel, débutât dans la vie par  
l'exercice d'un métier aussi hasardeux.  
Mais Louise de Bettignies comprit que  
c'était pour elle un devoir. Elle accepta.  
A Folkestone, elle se mit à l'école de  
renseignements anglais. Et ses voya-  
ges recommencèrent.

Sa témérité, son sens de l'à-propos,  
sa résolution froide, son esprit de sacri-  
fice étaient admirables. Elle savait  
qu'elle y laisserait sa vie. Mais que lui  
importait ! Il y avait dans cette âme toute  
la flamme des martyrs. Elle circula  
dans les pays occupés, entra en  
zone d'étapes, franchissait les frontières  
sous des noms d'emprunt, avec de  
faux passeports, chargée des plus  
plus compromettants. Tranquille, silen-  
cieuse, elle cachait la fièvre qui l'ani-  
mait. C'était la période héroïque de cet-  
te noble vie. Un jour, elle fut prise dans  
un guet-apens. La période douloureuse  
allait commencer.

Louise de Bettignies fut jugée à Bru-  
xelles par un auditeur militaire dont la  
conscience est éclaboussée du sang de  
miss Cavell. Cet homme s'appelle  
Schtoeber. Louise de Bettignies fut, par  
lui, condamnée à mort le 19 avril 1916.  
De hautes influences catholiques avaient  
préalablement agi à Berlin. La peine  
fut commuée en celle des travaux forcés  
à perpétuité. La condamnée fut jetée  
dans les cachots de Siegbourg.

La prison des détenus politiques de  
guerre de Siegbourg est certes l'un des  
bagnes les plus impitoyables que l'Alle-  
magne ait organisés. Le directeur avait  
à y observer certaines consignes. En ce  
qui concernait Louise de Bettignies, il  
avait à la laisser mourir, tout simple-  
ment. Le chef de police Lévy, à Bruxel-  
les, le disait un jour en ricanant : « Elle  
doit crever en Allemagne ! » La consi-  
gne a été bien observée. Louise de Bet-  
tignies n'est pas revenue vivante.

C'est à partir du mois de novembre  
1916 que les pires traitements lui fu-  
rent infligés. On prit, pour justifier les  
nouvelles sévérités, un prétexte qui est  
tout à l'honneur de la noble détenue.

Le 30 novembre avait été commencé  
à la prison un travail douteux. Il s'agis-  
sait de capuchons cylindro-coniques en  
acier et de disques en cuivre ou en

bronze. Il apparut clairement aux déte-  
nues qu'on leur faisait ainsi tourner des  
fragments d'obus. Leur conscience pa-  
triotique se révolta. Louise de Bettig-  
nes écrivit alors, clandestinement, une  
lettre qui devait être transmise au mi-  
nistre de l'intérieur à Berlin, et com-  
muniée aux ambassadeurs d'Espagne  
et des Etats-Unis à Bruxelles. Elle em-  
ployait cette voie détournée, parce  
qu'elle savait trop bien que le directeur  
de la prison arrêterait sans scrupule les  
messages directs. Voici cette noble pro-  
testation :

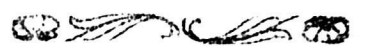
« Placée sous votre juridiction par  
mon titre de prisonnière politique fran-  
çaise, je me permets, Excellence, de  
solliciter de vous le mot qui apaiserait  
le trouble de nos consciences. Il vient  
d'être inauguré, à la prison de Sieg-  
bourg, un travail qui, par les matériaux  
employés et la forme des objets fabri-  
qués, éveilla nos soupçons patriotiques.  
Les questions posées par les prisonnières  
désignées pour ce travail n'ont pas  
amené la réponse tant désirée : « Ce  
travail n'a rien de commun avec les in-  
dustries de guerre. » D'où leur refus de  
se livrer à un travail que tout désignait  
comme antipatriotique. La direction ne  
nous donnant aucune assurance que ce  
travail n'a pas un but militaire, nous  
nous permettons de nous adresser à  
vous. Excellence, nous sommes fem-  
mes d'honneur et de devoir. Nous avons  
à la guerre des maris, des frères, des  
fils. Nous vous supplions de ne pas exi-  
ger de nous une coopération que notre  
conscience nous fait un devoir de refu-  
ser et qui constituerait un crime de tra-  
hison envers notre patrie, nos foyers,  
notre sang... Le patriotisme change  
d'objet, non de forme, suivant les na-  
tions. Aussi, avons-nous l'entière con-  
viction d'être comprises de vous, et  
c'est en toute confiance que nous atten-  
dons votre réponse. »

La réponse ? Louise de Bettignies est  
jetée au cachot le 2. Elle y reste, sans  
nourriture, les journées du 3 et du 4.  
A sa sortie, quand on la réintègre dans  
sa prison, on la prive de ses objets per-  
sonnels, de ses livres, de ses travaux.  
Bien que l'hiver soit dur et qu'il neige à  
gros flocons, on lui enlève ses laina-  
ges. Elle se plaint du froid à la prome-  
nade. Elle grelotte. Le 6, elle a une  
crise nerveuse ; elle délire. Elle perd  
presque l'usage de la vue. Le médecin  
qui vient la voir, refuse de lui apporter  
aucun soin. Les crises sont trop dou-  
loureuses, on donne à la patiente de l'é-  
ther. Elle ne digère pas le pain de la  
prison. On lui répond en ricanant :  
« Ecrivez aux Anglais pour en avoir du  
meilleur !... » Manifestement on veut la  
faire mourir.

Et quel admirable esprit, quelle flamme  
noblement française, quelle résis-  
tance morale indomptable dans ce corps  
miné par la souffrance ! Chaque diman-  
che, dans l'église de Siegbourg, le prê-  
tre annonçait les victoires allemandes.  
Un jour, ce prédicateur exulta : c'en est  
fait de l'armée française ! Une offensi-  
ve triomphante a percé le front, culbuté  
les divisions ennemies ; dans quelques  
semaines les alliés signeront la paix al-  
lemande !

La nouvelle tombe dans le silence. Les  
détenues voient s'écrouler leur rêve,  
elles voient en ruines le grand idéal pour  
lequel elles ont accepté la souffrance.  
Des sanglots, timides, éclatent au pied  
des piliers. Mais, dans toute cette an-  
goisse, tout à coup une voix s'élève sous  
les voûtes de l'église de Siegbourg. Loui-  
se de Bettignies, prisonnière, chante la  
« Marseillaise ».

Elle est de nouveau jetée en prison et  
meurt quelques mois plus tard, épuisée,  
ayant combattu jusqu'au bout, comme  
un soldat.





LES EVENEMENTS

La Guerre Européenne

Ce que l'Allemagne accepte  
Ce qu'elle refuse

La déroute bolcheviste

LA SITUATION

Le contre-projet allemand, une brochure de cent vingt pages, a été remis jeudi aux Alliés. Comme on le prévoyait, et comme Ch. Saint-Maurice le souligne dans son article de ce jour, les plénipotentiaires allemands s'efforcent de réfuter l'accusation d'agression.

Ils reconnaissent les devoirs de réparations de l'Allemagne en Belgique et dans le nord de la France, mais ils cherchent à établir l'obligation de réparations de l'Entente pour le blocus. La déclaration formelle de guerre est bien, disent-ils, partie de l'Allemagne, mais le peuple allemand lui-même n'a pas de responsabilité. L'Allemagne demande encore une fois une enquête par un tribunal arbitral international sur la question des responsabilités, enquête qui s'étendrait aussi aux archives de l'Entente.

On sait que la thèse des socialistes indépendants, qui paraît bénéficier d'une faveur grandissante, est celle-ci : signer la paix, puis attendre du développement de l'Internationale les correctifs désirables. La *Freiheit* exprime chaque jour la conviction que la paix de Versailles ne sera pas plus définitive que celle de Brest-Litovsk. Mais le comte de Brockdorff-Rantzau combat résolument cette manière de voir. « Je me suis rendu à Versailles, a-t-il dit à un rédacteur du *Vorwärts*, avec cette ferme conviction que l'ère des chiffons de papier était définitivement close. Nous ne pouvons consentir à signer que ce que nous sommes bien résolus des deux côtés à respecter. »

M. Paderewski, qui est retourné à Paris, a raconté comment les Ukrainiens, rompant les négociations qui avaient été entamées, ont attaqué les troupes polonaises. Cette agression força le commandement militaire polonais à prendre des mesures de défense, ce qui mit M. Paderewski en opposition avec la Diète. Cette opposition est tombée actuellement et la Pologne demande à employer librement ses forces pour se défendre contre l'anarchie orientale.

D'après une information de presse anglaise, un mouvement réactionnaire se dessinerait en Prusse orientale, sous la direction du général von Below. Des opérations contre la Pologne seraient projetées.

Une première partie du traité de paix avec l'Autriche a été remise à la délégation de Saint-Germain. Elle établit les frontières de l'Autriche allemande qui sera réduite à un pays de 7 millions d'habitants.

Les clauses financières et économiques ne sont pas encore prêtes.

La reconnaissance officielle par les gouvernements alliés du gouvernement russe d'Omsk paraît probable. Elle sera faite dans l'intérêt de la Russie et réussira, il faut l'espérer, à valoir à ce pays un régime stable et légal.

Les progrès de l'armée de Kotchak à l'est et des gardes-blancs et des Estoniens à l'ouest font courir un danger mortel au bolchévisme dont la monstrueuse expérience finira dans la ruine totale et dans le mépris universel.

Ce que l'Allemagne accepte, ce qu'elle refuse

Ce qu'elle accepte

L'Allemagne accepte la réduction des effectifs à 100.000 hommes ; elle offre de désarmer ses grands navires de guerre, mais elle insiste pour garder un certain nombre de navires de commerce. Elle prétend que les limites territoriales ne devraient pas être changées sans recourir au préalable au plébiscite, plébiscite que l'Allemagne demande surtout pour la Haute-Silésie, la Prusse orientale et occidentale, pour Memel et pour Dantzig. L'Allemagne accepte que le port de Dantzig soit déclaré port libre, que la Vistule soit internationalisée.

L'Allemagne demande que l'Entente retire ses troupes des territoires occupés dans les quatre mois qui suivront la signature des préliminaires de paix. Elle demande également son admission immédiate dans la Ligue des Nations. Elle insiste pour obtenir un mandat pour ses anciennes colonies.

Elle est disposée à rembourser surtout à la France et à la Belgique le montant des dommages. Elle déclare qu'elle aura payé 20 milliards de marks en 1926 et qu'elle paiera ensuite une somme annuelle, mais le total ne devra pas excéder 100 milliards de marks.

Ce qu'elle refuse

De livrer le kaiser ainsi que les autres personnages indiqués comme responsables de la guerre. Elle propose que l'on fasse comparaître devant un même tribunal les prétendus coupables des deux parties belligérantes. Ce tribunal serait présidé par un juge choisi dans un pays neutre et le tribunal serait chargé de fixer les torts réciproques.

L'Allemagne demande enfin le droit de reprendre son commerce d'Outre-Mer et d'avoir une marine marchande.

Elle demande qu'on lui accorde le droit d'imposer les fortunes allemandes transférées à l'étranger.

La déroute bolcheviste

Le *War Office* annonce que, dans la Russie méridionale, une armée de volontaires a infligé une défaite complète aux bolchévistes dans la région de Manish. Le butin comprend 3500 prisonniers, 1500 fusils, 13 canons et plus de 50 mitrailleuses.

Le 10 mai, deux régiments bolchevistes se sont rendus.

Le 10 mai également, la dixième armée bolcheviste a été défaite tout le long de son front. Elle a perdu environ 10.000 prisonniers, plus de 120 mitrailleuses et 28 canons. Le général Sakuro a anéanti deux régiments de communistes à l'ouest de Rodakova.

Dans le bassin saillant du Donetz, après un violent combat, les volontaires ont été rejetés du saillant de Makycwsky. Les bolchévistes sont maintenant en possession de presque tout le bassin de Donetz.

Une dépêche d'Omsk annonce que les troupes de Koltchak prennent d'assaut Orenbourg.

Sur le front de Kazan, l'offensive se développe le long de la rivière Viatka, à 100 milles de Kazan.

On mande de Varsovie à l'agence Havas qu'en Russie blanche les troupes polonaises luttent avec succès contre les bolchévistes. Leurs détachements ont franchi la rivière Stubla après un combat acharné et ont repoussé l'ennemi en prenant des mitrailleuses et des armes.

L'armée bolcheviste lettone se retire donc en pleine déroute, abandonnant une grande quantité de matériel de guerre. La rapide avance de l'armée balte a eu pour effet d'empêcher l'exécution d'un ordre tendant à fusiller de nombreuses personnes se trouvant à Riga, et particulièrement les Baltes nobles. Malgré cela, les bolchévistes ont fusillé à Riga neuf pasteurs et vingt femmes.

Nouvelles Suisses

Le douzième rapport sur les mesures de neutralité

Prisonniers et internés. — Police des étrangers. — Notre alimentation

Le Conseil fédéral a approuvé mardi le douzième rapport sur les mesures de neutralité.

Le Département politique constate que le nombre des prisonniers de guerre et internés civils en Suisse était, au commencement de mai, encore de 4922 hommes, dont 4855 Allemands, 46 Autrichiens et 21 Hongrois.

Le Département de justice et police expose la question de la réorganisation de l'office central de la police des étrangers, qui a permis de liquider les affaires qui restaient en suspens. Il ne faut pas oublier qu'environ deux cents nouveaux fonctionnaires ont dû être chargés de cette tâche. Un meilleur contrôle sera possible sous le nouveau régime. Un contrôle exact sera fait sur le séjour de tous les étrangers se trouvant en Suisse et sur ceux arrivant en Suisse à une certaine date déterminée.

L'office fédéral de l'alimentation constate que la situation est toujours peu favorable. Actuellement, il ne faut être ni optimiste ni pessimiste. La production indigène a toujours été réglée par suite de l'insécurité de la situation européenne. Ces mesures seront poursuivies jusqu'à ce que la situation s'améliore.

L'office constate aussi que les apports de céréales en Suisse ont augmenté. Les stocks actuels en Suisse ne permettent pas de supprimer déjà la carte de pain, encore qu'on ne possède aucune certitude sur les transports pouvant s'effectuer des ports de mer.

Quant à l'organisation de l'office du lait, l'office fédéral de l'alimentation annonce que les dépenses de la Confédération pour le ravitaillement du pays en lait ont été, au cours du semestre d'hiver, de 22.660.000 fr., dont plus de douze millions comme subsides aux producteurs, plus de cinq millions pour les mesures permettant de livrer le lait à meilleur marché, et un demi-million pour les indigents. La production de fromage a également diminué considérablement. De 36 millions et demi de kilos dans l'année 1914/1915, elle est descendue à 17 millions et demi pour l'année 1918/1919.

Une amélioration s'est produite dans l'importation des marchandises monopolisées.

Poignée de petits faits

La commission spéciale désignée par les organes de la société des nations a visité les emplacements destinés au siège de la ligue, à 4 kilomètres de Genève, sur la rive suisse du lac.

Pendant la construction du palais, les résidences des anciennes familles genevoises seront mises à la disposition des délégués étrangers et l'Hôtel national servira de résidence aux personnalités officielles.

Dès la signature de la paix, à Versailles, certaines commissions se transporteront à Genève.

Le procès des quatre conseillers communaux de La Chaux-de-Fonds, accusés d'avoir favorisé intentionnellement la grève générale, d'avoir empêché le fonctionnement des services industriels et d'avoir retardé la transmission d'ordres militaires est terminé. Le président du Conseil communal, Stauffer, a été condamné à 250 fr. d'amende et aux 3/14 des frais ; trois autres conseillers à 200 fr. d'amende chacun et solidairement aux frais. Enfin deux employés des services industriels ont été condamnés à des amendes de 25 et 10 francs.

Un garde-frontière genevois a arrêté la nuit dernière, un bolcheviste italien, nommé Borga, qui tentait de franchir la frontière, porteur d'une quantité de tracts et brochures révolutionnaires russes. Cet individu a été conduit à Genève. La police procède à une enquête pour retrouver ses complices. Interrogé, Borga a déclaré qu'il avait l'intention de gagner Paris. On l'a trouvé porteur de 250 fr. en or.

M. Poincaré a offert un dîner de gala mardi à M. Epitacio Pessoa, président de la république du Brésil.

M. Poincaré, dans son toast, a exprimé sa satisfaction de l'élection de M. Pessoa, qui contribua à resserrer encore les relations anciens de confiance et d'amitié des deux pays. Il a terminé en exprimant l'espoir que la défaite de l'Allemagne donnera à l'amicale coopération franco-brésilienne un renouveau de force et de fécondité.

M. Pessoa, répondant, a exprimé l'espoir que la paix amènerait le développement des relations franco-brésiliennes à tous les points de vue.

Le Conseil fédéral a rapporté les mesures prises par la Confédération contre la grippe, l'épidémie étant en voie d'extinction.

Le Département fédéral de l'économie publique a rapporté ses différentes décisions relatives à l'approvisionnement du pays en papier. Le commerce du papier est ainsi de nouveau complètement libre.

La commission française d'achat du bétail a commencé à Fribourg, Payerne et Bulle, son activité pour l'acquisition de 5000 têtes. Elle en a acheté, dans ces trois localités, un millier, mais le manque de wagons lui cause des ennuis assez sérieux. Ce bétail est destiné à la reconstitution des trou-

peaux des départements récemment envahis par les armées allemandes.

Le Conseil fédéral a décidé de supprimer toutes les affaires judiciaires encore en cours relatives à la grève générale, pour autant qu'il ne s'agit pas d'actes de sabotage, mais simplement de délits concernant la participation à la grève.

Le B. P. U. annonce que le Saint-Père a reçu en audience, le représentant de la République ukrainienne près le Saint-Siège.

On a pu se demander ce qu'était devenu Constantin, ex-roi de Grèce, mari de Sophie de Hohenzollern, beau-frère de Guillaume II.

Consantin le Fourbe habite Lucerne, à l'Hôtel National, où il figure au registre des voyageurs sous le nom de Sa Majesté le roi des Héliènes. Il se voyait déjà empereur de Byzance ; ce n'est plus aujourd'hui, qu'un touriste mélancolique, gêné dans ses moyens, sortant peu et buvant seul des « cocktails », dans ses appartements. Sa note est de 2.400 francs par jour, en raison de sa suite qui est de 60 personnes.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat

Experts. — Le Conseil d'Etat désigne :

1. M. Jos. Escher, maître d'hôtel à Brigue, comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de la taxe des terrains expropriés pour la correction de la route Naters-Belalp ;
2. M. A. Pitteloud, à Vex, comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de l'estimation des terrains expropriés en vue de l'agrandissement du cimetière de la paroisse d'Evolène.

Il accorde à la commune d'Héréme l'autorisation nécessaire pour la prise de possession immédiate des terrains expropriés en vue de l'établissement du chemin forestier au lieu dit « Plan de la Croix Granzette » sur Euseigne, et il désigne M. Eug. Mayor, président à Bramois, en qualité d'expert de l'Etat et président de la commission chargée de la taxe de ces terrains.

Nominations. — Il nomme :

- M. le député Prosper Thomas, à Saxon, préfet substitut du district de Martigny ;
- M. André Salamin, préposé à l'enregistrement du district de Sierre ;
- M. Remy Vannay, actuellement substitut, en qualité d'officier de l'état civil de l'arrondissement de Vionnaz, et M. Jean-Marie Vannay, en qualité de substitut ;
- M. Henri Lauber, à Täsch, cantonnier de la route Viège-Zermatt, cantonnement No 1 ;
- M. Alphonse Jordan, négociant à Gondo, débitant de sels au dit lieu ;
- M. Jean-Pierre Cheseaux, débitant de sels à Montagnon sur Leytron, en remplacement du titulaire démissionnaire.

Approbations. — Il approuve :

1. le règlement du bisse Chippis-Granges ;
2. le règlement de l'alpage du Haut-Zan, commune de Nax ;
3. le règlement de la montagne d'Herr de Lens ;
4. les statuts du consortage du Grand Bisse de Vercorin ;
5. le règlement de fabrique de la tailterie de pierres fines des frères Travelletti, à Vex ;
6. sous certaines réserves, les plans concernant la construction d'un moulin à Sion, présentés par les Minoteries de Plainpalais ;
7. le règlement de la bourgeoisie de Venthône ;
8. le règlement du consortage du bisse de Baar ;
9. le règlement du consortage du bisse Vieux de Nendaz ;
10. le règlement du consortage de l'alpage de Boveyre, Liddes ;
11. les statuts du syndicat des communes de Viège, Rarogne et Niedergesteln, formé en vue de l'exécution des travaux d'assainissement de la plaine Viège-Rarogne, et il autorise le dit syndicat à contracter auprès de la Banque cantonale un emprunt de fr. 500.000.

Mulets. — M. le Chef du Département militaire donne connaissance d'une lettre du Département militaire fédéral du 30 avril dernier, déclarant qu'il ne peut

être fait droit à la demande de l'autorité cantonale tendant à ce que le dépôt de mulets soit conservé à Sion.

Pour Savièse. — Il est alloué à la commune de Savièse un subside de 20 % sur un devis de fr. 11.000, pour l'établissement d'un chemin forestier au lieu dit Régine.

Subsidés. — Le Conseil d'Etat, après avoir entendu un rapport du Département des Finances, arrête son préavis concernant les subsides à allouer par la Confédération aux communes en faveur des institutions qui visent à diminuer les frais de traitement des malades et des accouchements.

Concessions. — Le Conseil d'Etat homologue le transfert à la Société anonyme des ateliers Piccard, Pictet et Cie à Genève, des concessions des eaux de la Morge accordées par les communes de Savièse et de Conthey à MM. Maurer et Calpini et transférées une première fois à M. Robert Moor, à Zurich.

Autorisations. — Il autorise :

1. la bourgeoisie de Leytron à vendre 200 mètres de terrain lui appartenant sis à la lisière des forêts de Tourbillon et de Rion ;
2. la paroisse de Glis à agrandir son cimetière suivant les plans déposés.

Démision. — Il accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Jules Albrecht comme professeur de sténographie et dactylographie à l'Ecole industrielle supérieure de Sion, et il nomme à sa place M. Frédéric Oggier, à Sion.

Concession. — Il homologue l'acte du 22 mars 1917, César Gross notaire, par lequel la commune d'Evionnaz accorde à M. Grégoire Stachelin, industriel à Bâle, la concession des eaux de la Salanie dès le territoire de la commune de Salvan, au lieu dit « Fontaine de Moïse » jusque et y compris le plateau de Salanie.

Session prorogée. — Le Conseil d'Etat décide de proposer au Grand Conseil une session prorogée dont il fixera la date ultérieurement.

Approbations. — Il approuve :

1. le règlement de travail de la « Doréaz » S. A., usines de Vernayaz ;
2. sous certaines réserves, le règlement du chantier de M. O. Losinger, tourbières à Collombey ;
3. le règlement de fabrique de M. J. Cherpillod-Fellay, à Bagnes ; sous certaines réserves ;
4. le règlement de travail des mines de Collonges.

Il décide de transmettre, avec préavis favorable, à l'autorité fédérale une pétition des chasseurs d'Orsières tendant à obtenir une modification des limites du district franc fédéral de chasse.

Subside au sol. — Il alloue le subside cantonal à 21 projets de travaux d'amélioration du sol.

Question diocésaine. — Il approuve le texte de la lettre communiquant au Saint-Siège les résolutions du Grand Conseil concernant la question diocésaine.

Assemblées primaires. — Il décide de convoquer les assemblées primaires pour le 22 juin prochain à l'effet de se prononcer sur les lois et décret suivants adoptés par le Grand Conseil dans sa session de mai :

1. loi concernant l'enseignement professionnel de l'agriculture ;
2. loi concernant les traitements du personnel enseignant primaire ;
3. décret concernant l'administration de la régle des sels.

Monument du Centenaire. — Le Conseil d'Etat, en modification d'une décision antérieure, fixe au 8 juin prochain la date de l'inauguration du monument du Centenaire.

Pétrole. — Il décide, conformément à la décision de l'autorité fédérale, de supprimer la fourniture du pétrole à prix réduit, avec effet rétroactif au 1er mai crt.

Enquête sur les cultures

L'Office fédéral de l'alimentation communique :

D'après un arrêté du Conseil fédéral du 27 mai, il sera procédé dans toute la Suisse, du 7 au 12 juillet 1919, à une enquête sur l'étendue des cultures des céréales, des plantes légumineuses et sarclées, des légumes et des plantes industrielles les plus importantes.



Vu l'état de notre ravitaillement en céréales, on ne peut pas encore fixer l'époque de la suppression de la carte de pain. Par suite, l'enquête sur les surfaces cultivées en céréales et l'alimentation en pain des producteurs doit être faite en même temps, et en corrélation avec cette statistique générale des cultures.

Si les conditions du ravitaillement du pays en céréales s'améliorent, on pourra apporter en automne des adoucissements dans la livraison des céréales indigènes pour les producteurs.

L'exécution de cette enquête sur les cultures est confiée aux autorités communales qui recevront les formulaires nécessaires par les soins du bureau fédéral de statistique.

### Les Rogations à Miex

On nous écrit :

Je me rappelle encore avec délices ces jours bénis de mon enfance !... Les Rogations !... Vingt jours d'avance nous en parlions, surtout de la procession à Miex...

Pensez donc, deux bonnes heures d'ascension ! Il fallait être matinal.

Vous suiviez un chemin primitif en lacets, qui s'enfonçait dans le vallon de Vernaz, au Boveyron, se frayant un passage au travers des taillis, parmi les blocs granitiques et les hêtres vénérables dont la fraîche frondaison frémissait presque les graves étendards et les voiles des blanches théories de vierges. Vous vous trouviez au milieu de timides pervenches dont les yeux bleus vous regardaient étonnés. Vous jouissiez de la douce fraîcheur que répandait le « Fosseau » qui à deux pas jouait au saute-mouton parmi les blocs de sa couche... J'y suis encore !

Voici le Pont-Prêtre. (Pont-au-Prêtre) que nous franchissons. Déjà la pourpre du gonfanon se détachait vivement sur le gris de la « Revenaz ». Deux contours et nous étions au « Plan-du-Chêne ». Le temps de faire une prière au pied de la Croix fraîchement décorée et à tante Rosine d'offrir un rafraîchissement bien mérité au prêtre et aux chœurs, et la Procession s'ébranlait de nouveau...

Le chant des Litanies des Saints avait plus de vigueur à mesure qu'on s'élevait en altitude, et, nous, les enfants des écoles, nous mettions tout notre cœur et toute notre voix à répondre : *Ora pro nobis — Te rogamus audi nos*, etc.

Mais le « Fidéro » était dépassé. Au « Paradis aux chevaux », nous débouchions tout à coup dans de riantes prairies aux effluves printanières. Encore un coup de collier et le « Vesenant » tout pimpant, tout coquet avec ses maisons de bois brunies par le temps, son joli

Calvaire fleuri pour la circonstance, ouvrait ses portes à la Procession.

Ceux de ses si hospitaliers habitants qui n'étaient pas du cortège nous avaient préparé un excellent casse-croûte, avalé en hâte, car il s'agissait de ne pas trop rester en arrière. Nous déambulions encore quelques instants à filand de côteau dans un site ravissant, puis nous arrivions au « Flon », gentil hameau blotti dans la verdure et, enfin, nous atteignions le « Châble » et la « Croix de la scierie », terme de notre pèlerinage.

Dans ce magnifique décor d'une nature alpestre en fleurs, le prêtre prononçait les prières liturgiques d'usage, son bras se levait dans un large geste pour bénir la montagne.

Un demi tour, et, comme à regret, le cortège quelque peu éclairci en cours de route, défilait vers Miex où les retardataires le rejoignaient.

La descente commençait, les étendards disparaissaient à nouveau dans le chemin sous bois, quelques quarts d'heure, et nous retrouvions notre chère église paroissiale ce pendant que les cloches nous jetaient leurs joyeux carillons saluant notre retour.

Processions de Miex, du « Proz-St-Denis » et de « l'Herbian », Rogations du passé, un enfant de Vouvy y pense toujours ! Ni l'exil, ni les soucis du jour n'en pourront effacer de son cœur le doux et consolant souvenir. Ali. D.

### Il morigène

Les promotions d'officier

Dans une circulaire adressée aux gouvernements cantonaux, le Conseil fédéral insiste sur le fait qu'il est arrivé à plusieurs reprises ces dernières années que des gouvernements cantonaux ont procédé à des nominations d'officiers ou à des promotions à un grade supérieur qui ne répondaient pas aux prescriptions fédérales en vigueur ou étaient en contradiction absolue avec ces prescriptions. Le Conseil fédéral invite les cantons à observer exactement les prescriptions, faute de quoi, il se verrait obligé, à son regret, de déclarer non valables les promotions faites à tort.

### Théâtre de St-Maurice

C'est donc demain dimanche que nous aurons le privilège d'applaudir la spirituelle revue *Ne perdons pas la carte*, de M. Enneveux, qui rencontre un magnifique succès sur toutes les scènes de la Suisse Romande.

Le « Journal de Genève » de ce matin encore, la loue sans réserve. M. Enneveux a réussi, avec un ra-

re bonheur, a y être constamment amusant et spirituel sans jamais laisser tomber de sa plume un mot trivial ou une plaisanterie risquée et sans cependant donner à aucun moment dans la fadeuse et dans la berquinade. Les situations, le dialogue, les couplets sont franchement comiques, mais d'un comique de bonne compagnie.

Et pour remplir notre âme d'optimisme et de quiétude, il nous offre d'une part un lot de délicieuses cartes blanches destinées à nous rassurer au cas où nous perdrons la nôtre ; et d'autre part, il évoque avec un art accoutumé les périls réels ou imaginaires qui semblent nous menacer : péril rouge, péril jaune, grippe infectieuse..., restrictions... tout y passe. Et c'est ainsi que nous voyons défiler sur l'écran... des indésirables, des Célestes aux couleurs chatoyantes, un Mntz véritable, une poutre ou mieux un chanteclair très emplumé et son co-pain à la queue en tife-bou-chon.

L'interprétation est excellente avec Mile Paineau, M. Théo Monico, Milles Palis, Migny, Settiaz, Murih, MM. Pittard, Thévenet, Fournier, Dupont, Thévenod et Prémét. Félicitons aussi Mme Gros-Tognoli pour les danses bien réglées.

Les billets sont en vente au Magasin Hoirie Veuve Luisier, St-Maurice et à la porte du théâtre. Pour retenir ses places, téléphoner au No 54.

Brigue. — On nous écrit :

Une session abondante en travaux vient de se terminer pour nos pères du peuple.

Des débats nous ne voulons relever qu'un point, d'un intérêt général. Il s'agit du compte-rendu de la gestion du département de l'Instruction publique. La commission blâmait en général la discipline dans nos collèges. L'observation formelle du chef du Département, vise la grève, d'ailleurs fort inoffensive, des étudiants, au collège du Haut-Valais, qui, en son temps, souleva tant de poussière dans la presse d'ici et plaça sous un jour singulier les relations d'amitié des frères cleres et laïcs des bords de la Sablina. Nous espérons que cet incident était bien enterré. Aussi, fîmes-nous surpris qu'on nous servit encore une fois cette vieille histoire.

Nous attendions d'autres révélations concernant les événements passés à la petite « Alma mater » de la capitale même. Mais, chose étrange, on n'en souffla mot. Les autorités compétentes n'auraient-elles pas connaissance des faits ? Nous ne pou-

vons y croire. Si elles sont au courant, comment les a-t-on passés sous silence ? Toujours l'histoire de la paille et de la poutre !

† Finhaut. — (Corr.)

Ces quelques mots encore comme complément au bienveillant entrefilet du « Nouvelliste » de jeudi :

L'ancien receveur cantonal, M. Eugène Lugon n'est plus. Avant de remplir ce poste de confiance auprès de l'Etat, le défunt fut à deux reprises président de sa commune et il se trouvait à la tête de l'Administration pendant la période assez troublée du partage définitif des deux communes de Salvan et Finhaut. Un procès qui dura de longues années, ayant surgi entre les deux bourgeoisies, à cette occasion, MM. Lugon et Louis Gross, président de Salvan eurent l'honneur de faire cesser cette malheureuse compétition en 1874.

Doué d'une énergie et d'une intelligence peu communes, Lugon était très estimé comme maréchal-taillandier ; il fit marcher de pair son industrie avec l'agriculture et l'exploitation pendant quelques années, d'une petite pension d'étrangers.

Aussi, de nombreux amis et connaissances l'accompagnaient aujourd'hui à sa dernière demeure. Caractère fortement trempé, il ne balançait jamais devant son devoir religieux et politique et l'on peut dire qu'il laisse dans son Valaisan de vieille roche attaché à sa foi et à ses pays. R. I. P.

Monthey.

Pour ne pas créer de concurrence à la Société de chant l'« Orphéon », le « Théâtre vaudois » a décidé de renoncer aux deux représentations de « Jean-Louis aux frontières » qu'il devait donner à Monthey le jeudi 29 mai, et à les renvoyer au dimanche 29 juin.

Souscription en faveur des victimes de l'éboulement de Vérossaz.

Total précédent : 2445.50  
Anonyme, Chemin 5.—  
Total : 2450.50

Martigny. — (Communiqué.)

Maintes fois, des personnes nous ont témoigné leur surprise de ce que l'on célèbre avec une solennité particulière certaines sépultures, alors que d'habitude, la plus grande simplicité préside chez nous, aux cérémonies funèbres, et dans l'un ou l'autre cas, cette remarque nous a paru assez justifiée.

Nous tenons à déclarer, pour éviter qu'on nous adresse à l'avenir des reproches immérités, que le chœur paroissial ne chante d'office aux ensevelissements que lorsqu'il s'agit d'un mem-

bre du chœur ou d'un de ses proches, d'un ami et bienfaiteur de la *Schola*, d'une autorité civile ou religieuse. Libre à chacun, moyennant le paiement d'une finance de 20 fr. à la Fabrique de l'église (Conseil mixte), de demander que l'on joue de l'orgue soit à une messe d'enterrement, soit à une messe de mariage. Et si, pour la circonstance, des chanteurs faisant partie de la *Schola* jugent à propos de prêter leur concours à l'organiste, c'est à titre purement personnel et sans que cela n'engage en rien la Société.

Le Président de la S.

### STATISTIQUE DES MARCHES

Foire de Sierre, (26 mai 1919)

Vendus	plus bas		plus élev.	
	fr.	fr.	fr.	fr.
Vaches	12	900	2000	
Génisses	8	400	1400	
Porcs	18	250	600	
Porcelets	85	35	120	
Moutons	85	40	300	
Chèvres	13	100	300	

Fréquentation de la Foire : Moyenne.  
Transactions et prix: Les prix ont subi une petite baisse.

Police sanitaire : Bonne.

### BIBLIOGRAPHIE

#### SAINT-AUGUSTIN

Élévations, Prières et Pensées, avec introduction de M. l'abbé Cl. Peyroud, et reproduction des fresques de Benozzo Gozzoli. Un volume in-18 Jésus LXVIII-344 pages. Prix : 4 fr.

J. de Gigord, éditeur, Paris 1919)

On a pu dire de Saint-Augustin qu'il était le premier des modernes; il pense comme nous, il sent comme nous. Son génie répond aux besoins les plus vrais de nos âmes par « l'admirable fusion d'un profond intellectualisme avec un mysticisme éclairé ». « Jamais homme n'a uni dans une même âme une si inflexible rigueur de logique avec une telle tendresse de cœur ». Sa foi est vraiment une source de vie. Les *Élévations, Prières et Pensées* — puisées dans son œuvre immense et difficilement abordable au grand public — nous offrent les pages les meilleures et les plus affectives du grand écrivain. On trouvera dans ces méditations, bien propres à nourrir la piété et à inspirer ceux qui ont charge d'âmes, tout un plan de vie chrétienne : Dieu, sa Grandeur, sa Providence ; le Christ, sa médiation, sa Grâce ; l'homme avec ses faiblesses et ses misères, ses aspirations vers la vérité et le bonheur ; — détachement de cette vie, du monde, de créatures corruptrices et passagères ; — purification de l'âme, par la résignation et la patience dans les épreuves, et par la purification de la chair ; — béatitude en Dieu, contemplation, amour...

Ces pages sont précédées d'une étude sur la vie et l'œuvre de Saint-Augustin, et accompagnées de la reproduction des seize célèbres fresques de Benozzo Gozzoli, représentant la vie du Saint dans l'église de San Gimignano.

## La Banque Tissières Occasion ! Martigny

reçoit des dépôts d'argent aux taux suivants :

Obligations 3 à 5 ans	5 0/0
Carnets d'Épargne	4 1/4 0/0
Comptes-courants 3 1/2 - 4 0/0	
Comptes à terme fixe 4 - 5 0/0	

Prêts hypothécaires. Avances sur titres. Comptes-courants avec garanties hypothécaires. Ouverture de crédit. Encaissement de coupons Change.

Toutes opérations de Banque.

Où allons-nous Dimanche ?  
Au Buffet de la Gare à Charrat

### Grande KERMESSE

avec le concours de la fanfare  
TIRS MÉCANIQUES — CARROUSELS  
BALANÇOIRES  
A 4 heures : lancer de ballons

La Société Monthaysanne de Consommation  
Monthey  
offre tourteaux de lin moulu  
et farine d'avoine fourragère  
Demandez les prix.

### Sacs militaires

Modèle 1898, marchandise en parfait état, à vendre à 4 frs le sac. Envoi contre remboursement. — S'adresser : BERGER, Grand-Pont 8, LAUSANNE.

### Pommes de terre

de semences et de table.  
Parc Avicola, Sion.

La Fabrique de  
Conserves à Saxon  
cherche des

### ouvrières

Bons salaires. Logement  
et cantine à volonté.

### Hôtel de montagne

dans le Valais demande  
portiers et  
femmes de chambre  
Adres. offres sous chiffre  
P 3665 F à Publicitas 8, A.  
Sion.



### Ne manquez pas cette offre avantageuse

Pendulettes Wolter-Mœri — 3 ans de garantie  
No 290. PENDULETTE, en bois sculpté haut. 18 cm. bon mov. fr. 2.75  
No 508. PENDULETTE, très belle sculpture, comme gravure contre, très bon mouvement fr. 3.95  
No 704. PENDULETTE, sculpture riche et soignée, hauteur 22 cm. excellent mouvement fr. 5.—  
Réveil de précision Wolter-Mœri — Garantie écrite pour 3 ans.  
No 245. RÉVEIL avec grande cloche, souvenir occupation de la frontière, mouvement de 1<sup>re</sup> qualité, réglé à la minute, sonnerie extra-forte, av. cadran lumineux fr. 11.75  
Baromètre Châlet Wolter-Mœri  
No 502. BAROMÈTRE-CHALET, bonne qualité et bon fonctionnement garantis. Meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance, très jolie garniture de chambre fr. 3.—  
Envoi contre remboursement. — Echange admis.

CATALOGUE ILLUSTRÉ de montres, chaînes, bijouterie, régulateurs et réveils, sur demande, gratis et franco.  
C. WOLTER-MœRI FABRIQUE D'HORLOGERIE LA CHAUX-DE-FONDS

### HORLOGERIE — BIJOUTERIE

Orfèvrerie - Optique  
MACHINES à COUDRE  
Henri MORET  
Martigny-Ville



Grand choix de montres,  
pendules et réveils en tons genres.  
Bijouterie, bagues, broches,  
chaînes, médailles, etc.  
ALLIANCES OR, gravure gratuite.  
Services de table argentière.  
LUNETTES et PINCE-NEZ.  
Réparations promptes et soignées

Messieurs les  
Directeurs des Alpagnes  
vous trouverez domestiques en vous adressant au Bureau de placement, Bagnes.

### FILLE

sachant faire la cuisine  
est demandée  
par petite famille à la  
montagne. Adr. offres  
sous chiffre P 3664 F  
à Publicitas 8, A. Sion.

ON DEMANDE  
jeune fille  
pour aider au ménage et servir au café. Bon gage et vie de famille.  
S'adresser au Nouvelliste sous A. 8.

On demande à Lavey un  
jeune homme  
de 16-18 ans pour aider  
aux travaux de la campagne. S'adresser au  
Nouveliste sous R. L.

MINEURS  
bien au courant du métier,  
pour travail à la tâche,  
sont demandés par la Société des Mines d'Anthracite de Collonges (Valais).  
Gare C. F. F. Evionnaz.

On demande un  
DOMESTIQUE  
de campagne  
sachant bien traire. Bons  
gages pour homme sérieux et actif. S'adres.  
Campagne Champ de Ban,  
Corsier s/ Vevey.

On demande un  
bon domestique  
de campagne  
sachant traire et faucher.  
Entrée de suite. Adresser  
offres avec prétentions de  
salaire à Paul Chevalley,  
Bois-Jaccoud, Chexbres.

### Mise de mobilier

Jeu, 5 juin, dès les  
9 h. du matin, au Foyer  
du Soldat à Château d'Ex,  
il sera exposé en vente  
aux enchères le mobilier  
complet d'un grand Chalet,  
et consistant en 12  
chambres à coucher, deux  
salons, chambre à manger  
ustensiles de cuisine et  
lingerie, le tout à l'état de  
neuf.

### Employés d'Hôtels

L'UNION HELVETIA,  
Rue Thalberg - Genève  
demande nombreux  
portiers — sommeliers,  
garçons d'office et cuisine,  
casserollers, laveurs, etc. Femme de  
chambre, Fille de salle,  
Fille de linge, d'office  
et de cuisine, cuisinières  
à café, etc. S'y adresser  
avec certificats et timbres pour réponse.

### A VENDRE

200 000 litres de cidre, pur jus de fruits  
Vin rouge et vin blanc du pays et étranger.  
Eau-de-vie de fruits  
Au prix du jour. — Conditions avantageuses pour le paiement.  
S'adr. à HENRI MARTIN, MONTHEY.



Demandez à votre épicier  
**LE THÉ CEYLAN**

**"STANDARD"**

Véritable  
mélange anglais

**Foire de Monthey**

Pour terminer plus vite la **Liquidation générale**  
au  
**BAZAR ECONOMIQUE**  
et faire profiter notre clientèle, nous vendrons ce jour

**les chaussures à des prix exceptionnels**

- Souliers forts pr enfants, No 27 au 29, valant fr. 19.50 à 14.90
- Souliers forts pr enfants, No 30 au 35, valant fr. 22.50 à 17.90
- Souliers forts, cloués pr dames, No 37 au 42, valant fr. 29.50 à 25.90
- Souliers hommes cloués, façon militaire, 42-45, valant fr. 42.— à 35.90
- Souliers hommes cloués, façon militaire, qual. extra forte, val. fr. 45.— à 37.90
- Socques doublées pr enf. et fem. dep. 2.65
- Parapluies valant 8 fr. à 5.90

Il sera vendu à tout prix acceptable :  
Complets jersey, laine, et tabliers pour enfants, blouses, corsets, tabliers et pantoufles pour dames. Sacs touristes, espadrilles, chaussettes pr hommes, etc. etc.

Il reste encore à liquider  
**200 paires de SOQUETTES**, depuis fr. 2.60  
Les SPIRA.

**Ventes en Enchères de foin-marais et marais à Illarsaz**  
le dimanche 1er juin 1919

Les soussignés mettront en vente aux enchères publiques qui se tiendront au Café des Amis à Illarsaz de Collombey-Muraz, où les plans sont affichés, le dimanche 1er juin 1919, dès 1 h. 1/2 de l'après-midi, la récolte en foin-marais et marais, à prendre sur pied et par lots sur environ 500.000 mètres carrés de terrains qu'ils possèdent à Illarsaz et environs, sur les Communes de Collombey-Muraz et de Vevry. Ils loueront aussi ces propriétés pour 2 ou 3 ans.

Pour tous renseignements, s'adr. aux soussignés :  
C. DE WERRA et M. DIONISOTTI, St-Maurice.  
(Téléph. No 32 ou 50)

**THÉÂTRE DE ST-MAURICE**

Dimanche 1er juin à 2 h. 3/4

**Matinée**

donnée par une troupe genevoise

**Les 2 Drapeaux**

(Episode d'actualité en un acte)

**Ne perdons pas la carte**

Grande revue de Marius Enneveux, avec danses et chants.

Mademoiselle Yvonne Vigny, remplira le rôle de la commère.

Danses réglées par Mme Gros-Tognoli  
Au 1er acte : Valse chantée. — Vis-à-vis chinois  
Pas des étudiants.

Au 2me acte : Pas de l'amazone — Danse cochon et poule. — Danse des cartes blanches

PRIX DES PLACES — Réservées : 2.50, Premières 1.50 — Deuxième : 80 centimes.

Dépôt de Cartes: Magasin M. LUISIER, St-Maurice (téléph. 54), et à l'entrée de la salle.

Le bénéfice est consacré à certaines œuvres de bienfaisance de la Suisse romande

**Ecrivez-nous**

une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour du courrier, notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité



**Chaussures Rod. Hirt & fils, Lenzbourg**

**Crédit Suisse**

Capital 100 millions. Réserves 30 millions

**Genève**

fondé en 1856

**Ouverture de Comptes-courants**

en argent suisse et en monnaies étrangères.

**CHANGE**

Délivrance de chèques sur tous pays

Garde de titres

Ordre de bourse

Renseignements financiers

Adressez-vous directement au fabricant

**Montres-bracelets "MUSSETTE"**

5 ans de garantie — 8 mois de crédit à 3 jours à l'essai.



Ancr. 15 rubis. 1769 Haute précision.

Bracelet cuir 1re qualité

N° 504. — Montre nickel blanc . . . fr. 43.—

N° 505 — Montre argent 800/000 . . . Fr. 54.—

Acompte 10 fr. Par mois 5 fr.

Au comptant 8% escompte

Avec cadran et aiguilles lumineux, 5 fr. en plus.

Demandez gratis et franco le catalogue illustré des Montres « Musette » aux seuls fabricants :

**GUY-ROBERT & Cie**

Fabrique Musette, Doubs 3.

La Chaux-de-Fonds

Ancienne maison suisse fondée en 1871.

**Appareils photographiques**

le plus grand choix

Nouveaux prix

Demandez le catalogue gratuit chez **SCHNELL**, place St-François, Lausanne

**MALADIES DE LA FEMME - Le Fibrome**

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de tumeurs, polypes, fibromes et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les hémorragies et les pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : faites une cure avec la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**

qui vous guérira sûrement sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les maladies intérieures de la femme : métrites, fibromes, hémorragies, pertes blanches, règles irrégulières et douloureuses, troubles de la circulation du sang, accidents du retour d'âge, étourdissements, chapeaux, vapeurs, congestions, varices, phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des Dames (2 fr. 25 la boîte). La Jouvence de l'abbé Soury se trouve dans toutes les pharmacies : la boîte (pilules, 5 fr. —, franco poste, 5 fr. 50. Les 4 boîtes (pilules) franco 20 fr., contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen. Notice contenant renseignements gratuits. Nota : La Jouvence de l'abbé Soury liquide est augmentée du montant des frais de douane perçus à son entrée en Suisse.

**VARICES — HEMORROIDES RHUMATISMES**

et toutes les maladies de la peau : BRULURES, BLESSURES, ERUPTIONS, DEMANGEAISONS, FURONCLES, etc.

sont radicalement guéris par le

**Baume du Chalet**

composé exclusivement d'essences de plantes. Se trouve en pots ou en boîtes de 2 tubes à fr. 2.50 avec mode d'emploi dans toutes les PHARMACIES, DEPOTS LOCAUX ou au DEPOT DES PRODUITS DU CHALET à Genève.

**PUNAISES avec COUVÉES CAFARDS, FOURMIS, MITES**

sont totalement détruits par le

**"VERMINOL"**

Quelques minutes après son emploi les insectes jonchent le sol de leurs cadavres ! On les ramasse par pelées !!

Dépôt à Monthey : Pharmacie de l'Avenue.



175 fr.

**BICYCLETTE TOURISTE**

moderne et solide, av. garde-boue, frein, selle cuir, sacoches et outils, complète sans pneus, fr. 175.— av. pneus Michelin-Soly la, fr. 225.— Av. roue libre 2 freins 250 fr. de Dame, 270 fr. Militaire, 260 fr. Enveloppes Michelin ou Soly, la, 15.50 et 16 fr Chambre à air id., 8.50 6 fr. et 9 fr. 50 la. CATALOGUE GRATIS. — Louis Ischy, fabr. Payerne.

A VENDRE quelques centaines de

**TONNEAUX en chêne**

pour le transport du vin d'une contenance de 50 à 400 litres, dont une partie de forts, lourds tonneaux de 6 à 700 litres, ainsi que quelques bons et forts

**tonneaux de cave**

ovales, en chêne, d'une contenance d'environ 100-200 hectol. Offres sont à adresser sous chiffre : O. F. 70 A. à Orell Füssli-Publicité, Bâle, Elsassstrasse 1/3

**BANQUE COOPERATIVE SUISSE**

Martigny - Sierre

ST-GALL - ZURICH - RORSCHACH - OLTEN - APPENZEL - BRIGUE - SCHWYZ

CAPITAL DE GARANTIE ET RÉSERVES : fr. 3,560,000.--

La Banque accepte des dépôts à :

- 5 % contre Obligations
- 4 1/2 % en Comptes de Dépôts contre carnet
- 4 1/4 % " Comptes d'Épargne " "
- 4 % " Comptes-Courants à vue

Elle émet des PARTS SOCIALES de 1000 fr. chacune

OUVERTURE de comptes-courants créditeurs et débiteurs. EMISSION & PAIEMENT de chèques sur tous pays. ENCAISSEMENT de titres échus et de tous coupons. ACHAT & VENTE de titres. SOUSCRIPTION à tous les emprunts publics (demander les prospectus). CHANGE, ESCOMPTE de billets et titres. PRÊTS divers.

**Toutes opérations de Banque**

**UNION DE BANQUES SUISSES**

2, Place St-François LAUSANNE Place St-François. 2

Capital et Réserves : 75.000.000

Nous recevons des fonds en dépôts aux meilleures conditions en compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis.

**Certificats de Dépôts**

nominatifs ou au porteur, avec coupons annuels ou semestriels

- à 1 an intérêt 4 1/2 %
- de 2 à 5 ans " 5 %

Achat et vente de titres. — Gestion de fortunes. — Carnets de dépôts 4 1/2 %

Avance sur titres. — Escompte d'effets de commerce.

Change de monnaie et billets étrangers.

330

**FUMEURS!**

Profitez d'une occasion unique en nous demandant un colis de 25 paquets cigarettes aux prix suivants :

Mongoles 30cts. le paquet.

Parisiennes 40 cts. le paquet.

**Veuve DÉCAILLET & Fils, SALVAN**

**Goitre**

Guérison du Goitre et des GLANDES par notre *Friktion antigotreuse*, « Strumasan » seul remède efficace et garanti inoffensif.

Nombreuses attestations. Prix 1/2 flacon 3 fr.—; 1 flacon 5 fr. — Prompt envoi au dehors par la Pharmacie du Jura, Bienne

**Demandez**

**aujourd'hui les**



**Confitures Lenzbourg**

- Groseilles rouges avec pommes
- Pruneaux avec pommes
- Raisins avec pommes
- Mûres avec raisins
- Abricots
- Oranges
- Raisins
- Coings
- Groseilles à maquereau
- Cynorrhodons
- Sureaux
- Quatre fruits